

### Séance du jeudi 01 juin 2023

Date de la convocation : jeudi 25 mai 2023

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-trois et le premier juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne*

**Présents : 41**

**Présents non votants :  
3**

**Représentés : 6**

**Votants : 44**

**Présents votants** : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Vincent BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Hervé FABRE, David GABRIEL, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marc ILIC, Clarisse JACQUET, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Vincent LOMBART, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Marie-Pierre VERDUN, Félix WALDBILLIG, Christian WEISS, Christine POLMARD

**Représentés** : Fabrice BARDOT, Clément FEVEZ, Cédric GARAT, Gérard L'HUILLIER, Nathalie PHILIPPOT, Brigitte WEISSE

**Excusés** : Jean-Louis ADRIAN, Christian BAZART, Jean-Pol BUVIGNIER, Didier CHASSEIGNE, Viviane DOLIZY, Sylvine JOSSELIN, Raymond LECLERC, Mireille MOREL, Karine PATRIS, Céline PHILIPPOT, Yannick SANGNIER, Régis SOLTISIAK

**Absents** : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Fabien CHASTEL, Patrice DEFOULOY, Sabrina DEJEAN, Béatrice DENIS, Sylvain FOURES, Serge GAUGUIER, Armelle GONDOUIN, Raphael HUMBERT, Jean-Marie HURAUT, Marie-Thérèse HURAUT, Frédéric MANGIN, Yannick PEZET, Yves PILLEMENT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Angélique THILL, Francis WITZ

**Secrétaire de séance :** Dania KLEIN

**DE\_2023\_053 - Objet : Représentation au comité de programmation Leader**

RF PREFECTURE DE BAR-LE-DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/06/2023 055-200066140-20230601-DE_2023_053-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Suite à l'acceptation de la candidature du PETR Cœur de Lorraine au LEADER 2023/2027,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Communauté de Communes au sein du Comité de programmation Leader Cœur de Lorraine,

La Présidente invite les membres du Conseil Communautaire à procéder en son sein à la désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à siéger au sein du Comité de programmation Leader Cœur de Lorraine,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Laurent PALIN, titulaire
- De désigner Monsieur Michel MOREAU, suppléant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 juin 2023 et publié ou notifié le 08 juin 2023
--